

REGLEMENT DU CONCOURS EN LIGNE

« LA VITRINE MAGIQUE DE PETIT OURS »

NOËL 2025

(Sans obligation d'achat)

Mise à jour le 23/12/2025

1. ORGANISATION

L'association des Commerçants du Territoire Chartrain, Les Vitrines C'Chartres, association loi 1901 – Siret 803 522 739 00025 dont le siège social est situé 19 place du Cygne 28000 Chartres représentée par Madame Juliette PICHOT, agissant en qualité de Présidente en exercice.

(Ci-après l'« organisateur ») organise le concours « La Vitrine Magique de Petit Ours » (ci-après « le Concours »), selon les conditions définies dans le présent règlement.

2. OBJECTIF

Ce Concours vise à valoriser les commerçants de l'agglomération de Chartres et à animer la période de Noël autour d'un jeu ludique, et accessible à tous.

Les lots, offerts par les commerces participants, sont exposés dans la vitrine de l'Édicule, place des Halles, du 1^{er} au 4 janvier 2026.

3. CONDITION DE PARTICIPATION

Le Concours est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine.

Les membres de l'organisation du Concours ne sont pas autorisés à participer.

Une seule participation en ligne par personne est autorisée.

4. DURÉE

Le Concours est ouvert du 1er décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 à 23h59.

Toute participation reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

5. PRINCIPE DU JEU

Chaque participant doit :

- Estimer la **valeur totale TTC** des lots exposés dans la vitrine de l'Édicule.

- Saisir son estimation via un **formulaire en ligne** accessible par QR Code présent sur la vitrine ou sur le site www.vitrines-chartres.com, en renseignant :
 - Nom et prénom
 - Adresse e-mail
 - Numéro de téléphone
 - Estimation en euros
 - Consentement au traitement des données personnelles (RGPD)

6. DESIGNATION DES GAGNANTS

Les 4 gagnants seront les participants ayant proposé les estimations les plus proches de la valeur réelle TTC des lots exposés.

En cas d'égalité parfaite, un tirage au sort départagera les ex-æquo.

7. DOTATIONS

4 lots seront attribués selon une répartition

Les lots sont offerts par les commerçants participants.

Liste détaillée des lots :

1	Coffret maxi Rouge Envoûtant
2	Un soin du visage Hydraclean Guinot
3	Huile douce
4	Bonnet + goodies
5	Peinture à l'huile encadré
6	Bon d'achat d'une valeur de 15€
7	Peluche ours nœud papillon + Bouteille de vin
8	5 cartes cadeaux de 4 séances
9	Coffret thé de Noël - Candy Christmas
10	Coffret de chocolat
11	Le Royal un chocolat en forme de camembert avec un praliné feuilleté croustillant enrobée de chocolat noir - 200g
12	Bon cadeau Head Spa
13	Panier gourmand
14	Sac à dos Cabaña
15	Cocotte staub
16	Coffret bonnet et gant
17	Plateau dégustation fromage
18	Coffret 21 oursons
19	Kit réserve de granules comprenant un réservoir de granulés (30kg) noir et couvercle bois ainsi que son doseur
20	Bon d'achat
21	Marque page
22	Lampe à poser rotin Bulb

23	Bouilloire smeg
24	Douceurs d'hiver
25	Boite de Macarons
26	Larmes
27	Bon pour 2 cours de cuisine Adulte valable 6 mois
28	Panier + friandises et jouet pour chien
29	Chèque cadeau
30	Marque page
31	Un déjeuner pour 2 personnes
32	2 bouteilles de cidre
33	Médoc Cru Bourgeois Château le Temple 2018
34	Tapis coton Marell 120 x 180
35	Sac
36	Bon d'achat
37	Coffret corps lumière d'hiver
38	1 bon d'un an pass aquatic
39	T shirt "Amour"
40	Sac à dos RAINS Green
41	Bracelet
42	Un déjeuner pour 2
43	Echarpe bleu
44	Bon d'achat
45	Coffret brûleurs et fondants
46	30% de réduction sur un forfait technique (hors supplément coupe)
47	Coffret Autrica (parfum Autrica + bougie Autrica)
48	Un polo + une ceinture +un parapluie + une trousse beauté Sothys
49	Magnum de champagne
50	Coffret bouteille verre
51	1 séance d'épilation laser aisselles
52	Boites de 10 minis cookies
53	Coffret
54	Bouteille de vin
55	2 places
56	Accès spa
57	Coffret chocolat
58	Instax mini
59	Vinyle
60	Platine vinyle
61	Enceinte Marshall
62	Lego
63	Bon d'achat
64	Bon d'achat
65	Oreiller
66	Chèques cadeaux 100€
67	Air pod
68	Un sac à dos ainsi que deux places de spectacle "Le Vol du condor" à Chécly 45, qui aura lieu en Mars 2026

69	Petits déj
70	Cafetière
71	Boîtes de 10 minis cookies
72	Sac en bandoulière
73	Bon d'achat d'une valeur de 15€
74	Boîtes de 10 minis cookies
75	Coffret de bières
77	Bouquet en chocolat
78	1 cartes de stationnement
79	1 cartes de stationnement
80	1 cartes de stationnement

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucun échange, remboursement ou contrepartie en numéraire.

8. ANNONCE DES GAGNANTS

Les gagnants seront contactés entre le lundi 5 et le jeudi 8 janvier 2026 (délai de 3 jours ouvrés).

Chaque gagnant devra confirmer l'acceptation de son gain dans un délai de 7 jours, soit au plus tard le jeudi 15 janvier 2026, par retour de mail ou téléphone.

Sans réponse dans ce délai, le lot sera attribué au participant suivant dans le classement.

Les lots seront à retirer avant le vendredi 30 janvier 2026 au bureau des Vitrites C'Chartres, 16 place des Halles 28000 Chartres.

9. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées sont :

Nom et prénom, Adresse e-mail, Numéro de téléphone, Estimation

Elles sont utilisées exclusivement pour :

La gestion du concours et des participations, le contact des gagnants, l'envoi éventuel de communications si accord express.

Elles sont conservées jusqu'à la fin du concours (et jusqu'à la remise des lots pour les gagnants).

Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en écrivant à : contact@vitrines-chartres.com

10. LISTE D'OPPOSITION AU DÉMARCHAGE

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, les participants peuvent s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel.

11. DÉPÔT ET CONSULTATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est consultable en ligne sur le site : www.vitrines-chartres.com, et disponible sur simple demande écrite à contact@vitrines-chartres.com.

12. RESPONSABILITÉS ET CAS DE FORCE MAJEURE

L'organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le Concours en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté.

Aucune réclamation ne pourra être faite sur les conséquences de ces modifications.

13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les éléments visuels et textuels liés au concours (nom, visuels, mascotte Petit Ours, etc.) sont la propriété exclusive de l'Organisateur. Toute reproduction est interdite sans autorisation préalable.

14. LOI APPLICABLE – LITIGES

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout litige relatif au Concours qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera porté devant le tribunal compétent de Chartres.